

Fiche technique - AgrarElast

Description du produit

AgrarElast est une colle et un mastic monocomposant, durablement élastique pour des joints, soumis à de fortes contraintes dans le domaine agricole. AgrarElast permet d'assurer l'étanchéité d'un point de vue microbiologique ainsi que pour des zones subissant des agressions acides.

Propriétés du produit

- ::: Mastic d'étanchéité monocomposant
- ::: Facile d'utilisation
- ::: Stable et subissant peu de rétrécissement au durcissement
- ::: Résistant aux eaux usées, sels, engrais, acides fermentaires (acide lactique, acétique, butyrique) et aux acides inorganiques et organiques, comme l'acide citrique.
- ::: Avec les apprêts autorisés A(sphalte) et B(éton)
- ::: Sans dissolvant et isocyanate
- ::: Résistant aux intempéries et aux UV
- ::: Compatible avec les autres produits Elast

Domaines d'application

- ::: Mastic pour joint subissant des attaques microbiologiques
- ::: Dans le domaine du compostage et de la fermentation
- ::: Joints rentrant en contact avec des acides
- ::: Installations de purin et de biogaz
- ::: Silos, entrepôts, citernes, dalles pour fumier, etc.

Code article et emballage

5004273 AgrarElast, 600 ml sac tubulaire



Préparation du support

Le support doit être sec, ferme et stable, ainsi que libre de poussière, graisse, huile et d'autres matériaux de séparation. Les couches de frittage lâches, les restes de mortier et de coulis de ciment sont à décaper. Les surfaces plates et l'Asphalte doivent être poncées. Les surfaces ainsi nettoyées devront au préalable être traitées avec l'apprêt A(sphalte) en cas de sol bitumineux et avec l'apprêt B(éton) en cas de béton ou toute d'autre support commun (métal, verre, plastique, peinture). Merci de tenir compte d'un temps de pré-séchage (15 minutes

au minimum ou 30 minutes) et du temps d'ouverture de l'apprêt (maximum 4 heures ou 6 heures, durée calculée pour une température de 25 °C).

Traitement

AgrarElast s'utilise directement à l'aide d'un pistolet d'extrusion. Pour l'étanchéité des joints dans les installations JGS et biogaz, il convient de tenir compte des épaisseurs et profondeurs des joints, précisées dans l'agrément. Dans tous les autres cas, l'étanchéité des joints doit avoir une largeur (< 5 mm) et une profondeur (> 10 mm et >1/2 de la largeur) suffisantes. Un passif à 3 flancs est à éviter. On peut éviter ce problème en insérant un cordon de remplissage en polyéthylène. Il est conseillé de coller les bandes de jonction avec une bande adhésive. Le mastic AgrarElast doit être introduit dans le joint sans interstice ou bulle. En appuyant dessus et en le lissant, on obtient un bon résultat avec les arêtes de joints. Comme liquide de lissage, nous recommandons un savon liquide ou un liquide vaisselle au ph neutre. Il convient d'ôter la bande adhésive juste après l'opération de lissage.

Si on utilise AgrarElast comme colle, cette dernière doit être uniformément appliqué sur la surface (couche d'un à deux mm), préalablement traitée, au moyen d'une spatule. L'encollage de grandes surfaces avec AgrarElast nécessite un support perméable à l'humidité. En cas de doute concernant la préparation et le traitement du support, nous recommandons un essai préalable.

Traitement ultérieur

Il convient de protéger AgrarElast de l'humidité jusqu'à ce qu'une pellicule stable soit formée.

Pour la jointure d'installations de JGS et de biogaz, il convient de suivre les instructions prévues dans l'agrément.

En cas de peinture ultérieure, nous vous recommandons d'effectuer vos propres tests en raison de la multitude des systèmes de peinture.

Réparation de joints usagés

Le vieux mastic doit être entièrement enlevé et les arêtes de joint polies. Le support peut alors être traité avec de l'apprêt et le joint être rempli d'AgrarElast.

Dans le cas où le mastic préalablement utilisé est AgrarElast et qu'il ne comporte que quelques endroits endommagés, il convient d'ôter ces parties abimées et traiter les arêtes de joint en bon état avec de l'apprêt B(éton) avant de pouvoir appliquer à nouveau AgrarElast.

Fiche technique - AgrarElast

Conseils

AgrarElast est un mastic durcissant à l'humidité qui durcit plus rapidement si la température de l'air est élevée et/ou l'humidité ambiante de l'air est élevée (Ces conditions réduisent le temps d'ouverture du produit). Dans le cas contraire, le temps de durcissement s'allonge. Il est possible d'enlever des outils et autres machines le produit non encore durci à l'aide de dissolvant. Le produit déjà durci ne peut être enlevé que mécaniquement.

Stockage

La durée de conservation est de 12 mois si le produit n'est pas ouvert et se trouve dans son emballage d'origine.

Conditionnement

Sac tubulaire de 600 ml – 15 pièces par carton
(45 cartons par palette)

Consignes de sécurité

Merci de suivre les consignes relatives à la sécurité et aux dangers se trouvant sur les fiches techniques de sécurité d'AgrarElast et de l'apprêt.

Caractéristiques techniques

Couleur	noire
Consistance	pâteuse
Finition	monocomposant (présente une réaction à l'humidité au niveau de l'élasticité et de la consistance caoutchouteuse du produit)
Epaisseur	1,3 – 1,5 g/cm ³
Temps d'ouverture**	environ 15 mn (jusqu'à formation de la pellicule)
Durcissement**	environ 3 mm par 24 h
Température de pose	+5°C à + 35°C (température du matériel))
Température du support	+5°C à + 35°C (température des composants) +3°C au-dessus du point de rosée
Changement de volume (EN ISO 10563)	environ 4%
Dureté	ca. 55 (Shore A Typ) mesuré après 4 semaines **
Résistance à la traction	ca. 2,3 N/mm ²
Déformation autorisée	≈ 12,5 %
Allongement à la rupture	Ca. 110 %
Stabilité thermique	-40°C à +100°C (brièvement jusqu'à 220 °C)

** pour une température de 23°C et une humidité relative de 50%



Les informations de cette fiche technique ont été rédigées avec soin sur base de notre expérience et de l'état actuel des sciences et de la technique, elles sont données sans engagement. Elles doivent être adaptées aux différents ouvrages, à leur utilisation prévue et aux éventuelles exigences locales. Partant, nous comptons sur votre compréhension quant au fait que nous n'assumons aucune responsabilité pour les informations contenues dans cette fiche technique, ni en cas de préméditation, de négligence grave ou de violation des instructions. Les Règlements techniques applicables doivent impérativement être respectés.

Version 05/19 – Cette fiche technique a fait l'objet d'une révision technique. Les versions précédentes sont non valides ; la présente version perdra sa validité en cas de nouvelle publication techniquement révisée. Veuillez vérifier si vous disposez de la version actuellement en vigueur.